

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/154

MARCHES PUBLICS (1.1)

**Marché n°25CULT016_YK/EB - Travaux
de construction de la nouvelle
médiathèque de la Ville d'HAZEBROUCK
en 17 lots - Lot 01 : démolition -
désamiantage**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

L'An deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, Maire, et sur la convocation faite par lui le vingt-deux septembre deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 34 Absent ayant donné pouvoir : 1 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, M. CHAFCHAF, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DENTENER,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, M. WYCKAERT, Mme SCHERRIER, M. LECLERCQ, Mme
SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIE, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. SOOTS, Mme
BRANDT, M. VERSCHEURE, Mme DELHAIZE, M. BRIFFAUT, Mme
CZAPNICK-PORET, M. CASTRE, Mme SIX, Mme VEIT-TORREZ, M. VEZARD,
Mme CAUDRON, M. VINCENT,
Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :

Mme DORMION-ROUSSEZ qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 059-215902858-20260930-2026_154-DE



Par délibération n°2025/076 du 21 mai 2025, le présent marché a été attribué à la société VRD FRANCE SAS – 940, Langhemast Straete - 59670 NOORDPEENE pour un montant de 112 707.00 € HT, décomposé comme suit :

- Marché de base : 100 350.00 € HT.
- Prestation Supplémentaire n°1 liée au réemploi des matériaux/matériels suite au curage des travaux de démolition : 7 157.00 € HT
- Prestation Supplémentaire n°2 liée à la dépose soignée de la fresque murale en façade : 5 200.00 € HT

Une première modification non substantielle d'un montant de 200.00 € HT a été nécessaire. Elle concernait la prise en charge de la base vie pour le mois d'octobre à novembre 2025, mois d'arrêt de la société dû à la réalisation des visites relatives aux référés préventifs. Cela représentait une augmentation de 0.18 % du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché s'élevait à 112 907.00 € HT.

Une seconde modification non substantielle est nécessaire. Elle concerne le terrassement sur la totalité de la plateforme, et non uniquement sur l'emprise démolie. Ces travaux sont indispensables pour assurer la continuité des travaux des autres lots et notamment, ceux du lot gros-œuvre. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 16 935.00 € HT, ce qui représente une augmentation de 15.02 % du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 129 842.00 € HT.

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 22 septembre 2026 ;

Les dépenses sont inscrites au budget 2026 et suivants aux imputations budgétaires.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs à la passation de cette modification de marché.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOpte à L'UNANIMITÉ

(35 voix pour)

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,


Circular stamp of the Municipality of Hazebrouck (Nord) with the text "MAIRIE D'HAZEBROUCK (NORD)" and a star.

Amaël BRIFFAUT

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord**


Circular stamp of the Municipality of Hazebrouck (Nord) with the text "MAIRIE D'HAZEBROUCK (NORD)" and a star.

Valentin BELLEVAL